



Semaine 35 Du 23 au 30 Août 2020

La e-letter est dédié à la mémoire de :
David ben Khamouss Hacoheh, niftar le 06 Eloul 5764

Chabbat Ki Tétsé

Vendredi 28 Août 2020

Entrée Chabbat : 20h22
Min'ha suivi d'Arvith à 19h00



Samedi 29 Août 2020

Cha'harit à 09h30 (Odou)
Hapftara : Raphaël Levi
Sortie de Chabbat : 21h28

Dimanche 30 Août

Seli'hot à 07h00
Cha'harit à 08h00

LA PARACHA EN BREF

Ki Tétsé (Deutéronome 21, 10 - 25, 19)

Soixante quatorze des 613 commandements de la Torah (les mitsvot) sont contenus dans la paracha de Ki Tétsé. Parmi eux les lois relatives à la belle captive, au droit d'aînesse relativement à l'héritage, à l'enfant rebelle, à l'enterrement et la dignité des morts, à la préservation et à la restitution du bien perdu d'autrui, au renvoi de la mère des oisillons avant de prendre ses petits, l'obligation d'ériger une barrière protectrice sur le toit de sa maison...

Sont aussi rapportés la procédure d'instruction et la sanction de l'adultère ; celles concernant le viol ou la séduction d'une jeune fille non mariée et d'un mari qui accuse injustement son épouse d'infidélité.

La paracha Ki Tétsé inclut encore les lois gouvernant la pureté du camp militaire ; l'interdiction de rendre à son maître l'esclave qui s'est enfui ; le devoir de payer le travailleur à son heure et de permettre à quiconque travaille pour soi – homme ou bête – de manger des produits qu'il récolte ; la façon de traiter un débiteur et l'interdiction de percevoir des intérêts pour un prêt ; les lois du divorce (desquelles dérivent de nombreuses lois du mariage) ; la procédure du yiboum (le « lévirat ») d'une femme sans enfant épousant le frère de son défunt mari et celle de la 'halitsah, par laquelle cette obligation est levée ; le devoir de laisser dans le champ la gerbe oubliée pendant la moisson, de ne pas récolter les jeunes raisins, ni tous les fruits de l'olivier afin que l'étranger, la veuve et l'orphelin puissent s'en saisir.

Ki Tétsé s'achève par l'injonction de se souvenir « de ce que t'a fait Amalek sur le chemin, à votre sortie d'Égypte

REUNION DU COMITE LE MERCREDI 26 AOUT A 19H30
SUR L'ORGANISATION DES FETES DE TICHRI